

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1018 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1018

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1962

Date de publication
24 juillet 1962

Date du numéro
31 juillet 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent-Major Lagadec Roger, en service « Hors-Cadres » à la 3^e Compagnie de Milice de la Côte Française des Somalis, assurera cumulativement les fonctions d'agent spécial, gérant de l'agence postale, de comptable matières, et chargé de la surveillance de la station de pompage et de la Centrale Electrique en remplacement de l'Adjudant de Gendarmerie Guitton Jean L'Adjudant Guitton, adjoint au Commandant de Cercle, continuera à exercer la Présidence du Tribunal du premier degré. La prise de fonction de ce sous-officier prencira effet à compter du 1er août 1962.